



RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE ET UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATIQUE (DEA)



THÉMATIQUE

Formation à la Réanimation Cardio-pulmonaire de base et à l'utilisation du Défibrillateur externe automatique.

OBJECTIFS

La formation vise à fournir rapidement, selon les normes 2015 du Belgian Resuscitation Council (BRC) et de l'European Resuscitation Council (ERC), **les connaissances et les compétences élémentaires permettant de réagir adéquatement et faire face à un arrêt cardio-respiratoire :**

- **Apprendre à réaliser un bilan primaire complet et rapide.**
- **Identifier et évaluer les signes et symptômes des grandes fonctions vitales.**
- **Développer les compétences nécessaires pour réaliser efficacement une réanimation cardio-pulmonaire de base chez l'« adulte ».**
- **Prendre conscience de l'importance d'un Défibrillateur Externe Automatique lors d'une réanimation et pouvoir l'utiliser correctement en toute sécurité.**
- **Prendre conscience de l'importance de disposer de procédures internes et externes d'appel des secours.**

La formation proposée ne s'insère pas dans le cadre du Code Bien-Être - Livre I^{er} - Principes généraux - Titre 5- Premiers secours.

PROGRAMME

- **Durée :** session de formation de durée variable. Groupe de 10 participants maximum.
- **Contenu de la formation :**
 - Aspects légaux en matière de premiers secours.
 - La chaîne de survie.
 - Les règles générales d'intervention (RGI).
 - Évaluation des grandes fonctions vitales : *conscience - respiration - circulation*.
 - Réanimation cardio-pulmonaire de base chez l'adulte (RCP).
 - Le Défibrillateur Externe Automatique (DEA).
 - La Position Latérale de Sécurité (PLS).

MÉTHODE

- Projections vidéo et diapositives.
- Exercices pratiques avec matériels spécifiques : *mannequin, défibrillateur trainer, petit matériel de soins*.
- Évaluation finale sur base d'une mise en situation réelle.

PUBLIC

Toute personne ou société désirant apprendre ou compléter ses notions élémentaires de premiers secours.

LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise ou dans les locaux **CESI** (formation inter-entreprises).

Un espace suffisant sera prévu pour la réalisation des exercices pratiques dans un local équipé et adapté au nombre de participants. Celui-ci est idéalement équipé d'un projecteur et d'un écran.